

Imagine la Nièvre !

DES ENGAGEMENTS COLLECTIFS AUX ACTIONS CONCRÈTES

2022 > 2025



Sommaire

P.5

ENGAGEMENT #1

[Fondateur] : poursuivre le dialogue direct avec les Nivernaises, suivre les engagements pris avec les habitants

P.6-7

ENGAGEMENT #2 + #4

Favoriser l'accès aux soins des Nivernaises et des Nivernais

P.8-9

ENGAGEMENT #3

Développer les nouvelles formes de prise en charge, notamment auprès des populations fragiles

P.10-11

ENGAGEMENT #5

Développer des modes d'accès innovants aux services publics et poursuivre la couverture numérique

P.12-13

ENGAGEMENT #6

Construire une plateforme numérique recensant les initiatives culturelles, sportives, solidaires...

P.14-15

ENGAGEMENT #8

Construire le Collège de demain ouvert sur l'extérieur et émancipateur

P.16-17

ENGAGEMENT #9

Faciliter l'accès des jeunes collégiens aux stages en entreprise

P.18-19

ENGAGEMENT #10

Sensibiliser aux enjeux à venir avec la mise en place d'un plan Biodiversité dans chaque collège

P.20-21

ENGAGEMENTS #12

Promouvoir une école des métiers du lien et du soin, répondant aux nouveaux besoins sociaux

P.22-23

ENGAGEMENT #13 + #14

Soutenir les jeunes dans leurs projets

P.24-25

ENGAGEMENT #15 + #16

Soutenir la profession agricole

P.26-27

ENGAGEMENT #17

Valoriser nos pépites par la création d'un label et d'un salon « Made in Nièvre » et par le développement des circuits courts

Édito



Depuis 2021, nous avons choisi une méthode simple et ambitieuse : écouter les Nivernaises et les Nivernais. Aller partout, rencontrer chacun, entendre les colères comme les espoirs, les idées comme les inquiétudes. Cette démarche, *Imagine la Nièvre !*, a transformé notre manière d'agir. Plus de 7 000 Nivernaises et Nivernais ont participé à ces rencontres. C'est assez rare pour être souligné et cela montre que la démocratie n'est jamais aussi vivante que lorsqu'elle se construit au contact direct des habitants.

Nous savons ce que représente cet engagement : des soirées consacrées à parler du territoire, à questionner, proposer, parfois bousculer. C'est pourquoi nous voulons, avant tout, dire merci à l'ensemble des participants.

Au cœur de ce mouvement, l'**Observatoire des citoyens** joue un rôle essentiel. Installé en 2023, il réunit des habitants volontaires qui évaluent avec rigueur les 30 engagements que nous avons définis avec les Nivernais. Leur parole est libre, exigeante, constructive. Leur travail est précieux : il nous oblige, nous éclaire, et renforce la confiance entre élus, services et citoyens. Leur contribution ne se voit pas toujours immédiatement, mais elle fait évoluer nos manières de décider et d'agir.

Au fil de ces années, nous avons vu naître ou se renforcer des dynamiques que nous n'aurions pas pu imaginer seuls : des bénévoles qui créent des services pour les jeunes, des citoyens qui rouvrent des commerces, d'autres qui s'impliquent pour l'emploi local ou la transition énergétique. Ces initiatives ne sont pas les nôtres : elles sont celles de la Nièvre. Notre rôle est de les reconnaître, de les soutenir et de les mettre en valeur. Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre : partager le chemin parcouru, rendre compte avec sincérité de ce qui a été fait, et préparer la suite de manière collective. La démarche va évoluer, se renouveler, mais elle gardera son socle : un dialogue direct, ouvert, utile.

Fabien Bazin

Président du Conseil départemental de la Nièvre

Blandine Delaporte

Vice-présidente du Conseil départemental en charge du dialogue avec les habitants



François Karinthi
Directeur général des services
du Conseil départemental de la Nièvre

Édito des membres de l'observatoire



On a une Nièvre qui bouge !

Grâce à ce travail de recensement de toutes les actions engagées par le Conseil départemental, on voit qu'on est à une étape porteuse d'avenir. Ce bilan donne à voir tout ce qui a été fait et c'est essentiel de le savoir et de le partager surtout. Pour l'avenir de notre département, pour les jeunes, pour les familles, pour tous les Nivernais, c'est très important que les actions soient plus connues car il y a un gros travail qui a été assuré. Les agents du Département, les services et les élus peuvent être fiers de tout ce qui a été entrepris. Ces résultats vraiment très intéressants sont le fruit d'une action collective qu'il faut mettre en lumière. Donner à voir les résultats, c'est essentiel. On sait bien sûr qu'on doit toujours continuer à agir car le monde avance et tout change tout le temps. Pour autant il faut garder ce qui fonctionne. Et un Département qui donne la parole aux habitants aussi souvent et qui les informe en toute sincérité de ce qui fonctionne et de ce qui est plus bloqué, c'est une démarche unique. C'est assez remarquable. Soyons fiers de notre Nièvre et continuons à la construire ensemble.

Les membres de l'observatoire

Noms des membres de l'observatoire des citoyens

- AUGARD Patrice • BAZINET Eric • BEHR Catherine-Élise
- BENZERGUA Frédéric • BERESFORD-WOOD Oranne • BERGER Jean-Yves • BERHAULT Nicolas • BERTIL Randy • BICHON Olivier
- BIERRE Altidor • BILLEBAULT Catherine • BILLEBAULT François • BISSENNIER Titouan • BOHBOT Joseph • BOISSE Vanessa • BONGARD Marie • BONNIN Stephen • BORDERIE Laurent • BOUCHER Julien
- BOUHAYA Yanis • BROSSARD Emmanuel • BROSSARD Laurent • BRUN Laurent • CASSUA ANTONIN Rita • CERVEAU Marie-Pierre • CHAPPUIS Olivier • CHARVET Sophie • CHEVALIER Sophie • CHEVRET Marie-Annick • CHEVRET Claude • CHOUALHI Dominique • COMPOT Karine • COTTIN Marcel • COUTURIER Brice • CUENOT Julien • CURMI Émilie • D'INCAU Damien • DALGARNO Lola • DAUTELOUP Nicolas • DE BROUCKER Raphaël • DE WILDE Antoine • DEHEUNYNCK Madigan • DEJOUX Pascal • DELBET Cédric • DELOBBE Pierre • DEMON Jérôme • DERU Martine • DIAKABY Sankoumba • DIENDUALA Miguel • DIOT Stéphane • DOLPHENS Justine • DOMINGOS RODRIGUES MONTEIRO Noël • DUBOIS Guillaume • DUCOURTIOUX Françoise • EL MASSOUDI Hakim • ELHASSANI Khadija • FETTAHI Mina • FOURDAIN Didier • GAILLARD Mylène • GALMARD Marc • GAUDRY Théo • GAULIARD Nicolas • GAUTHE MATEOS Corine • GAZANI Ahmed • GHESSAB Elias • GILBERT Benoît • GILBERTI Angélique • GILIOLI Catherine • GUILLIEN Philippe • GUIOT Marie-Laurence • GUYOLLOT Kilian • HANNON Mireille • HENTRY Dorian • HILES Catherine • HILES Catherine • HOERTER Florian • JACQUEMANT Marie
- JACQUET Rémi • JACQUOT Aurélie • JANAREK Christophe • JOUCAVIEL Camille • JOUXTIER Martine • JOUXTIER Martine • KHAÏDOURI Tarek • LAGOUTTE Laurence • LATREILLE Séverine • LE GUILLOUZIC Dorothée • LEBIOT Lüna • LEBRAUD Luke • LEGRAND Jérôme • LELOUP Monique • LEMAITRE Louis • LOMBI (KWIMBA) Mélo • LUÇON Corinne • MACHECOURT Jules • MANQUAT Matis • MANUEL Téréza • MANUEL-ADALBERTO Maria • MANUEL-ADALBERTO Soraia • MARCEAU Sylvain • MARTIN Joëlle • MARTIN Marie-Hélène • MARX Hugo • MAURIN Dominique • MECHICHE Brahim • MIGNARD Pierre • MILLIARD Annie • MIRANDA Théo • MOCQUARD Dominique • MORALES Gérardo • MORTIER William • MOUROCOQ Daniel • NOGRETTE Clément • OLIVIER Annick • OURRAMI Bilal • PAGE Guillaume • PAGES Marie-Laurence • PAGES Danielle • PERAULT-SOLIVERES Anne • PERÉ Christelle • PERRUCHOT Maxime • PETIT Théo • RAGAZZO Kevin • RAMILLON Sébastien • RICROT Gwenaëlle • ROBLIN Raymond • ROMMEL Julien • ROSEL Pascal • ROUSSEL Pascal • ROUSSEL Audrey • SANCHEZ Denis • SEGUENOT Christelle • SENOBLE Lola • SOW Aïssata • SRIBINY Adrien • TESTATESTA Marius • THEMIOU Simon • THIBAUT Jean-Pierre • THOS Norbert • TINGRY Carole • VADROT Nathalie • VALLENS Didier • VEREYCKEN Sylvain • VILAINES Clémie • VILLENEUVE-MACHECOURT Anne • ZAKARI Noredine Palmira

Engagement

#1

[Fondateur] : poursuivre le dialogue direct avec les Nivernais, suivre les engagements pris avec les habitants



Actions engagées depuis 2022

66 rapports en session

- Lancement d'Imagine la Nièvre ! : + de 7 000 participants aux rencontres depuis 2022, 444 propositions des citoyens
- Rédaction de 30 engagements pour nourrir le projet départemental
- Financement de 148 projets citoyens et associatifs dans toutes les communes, dans le cadre du budget participatif
- Mise en place d'un Observatoire des citoyens : près de 150 habitants suivent et évaluent l'action publique
- Déploiement de la Bande des moins jeunes : + de 156 bénévoles mobilisés pour accompagner les jeunes
- Concertation dédiée aux nouvelles générations : 2 000 jeunes écoutés via Imagine la jeunesse
- Création de l'Observatoire, la Fête de la jeunesse
- Création de La Nièvre en fête, événement annuel valorisant initiatives et acteurs locaux
- Expérimentation prochaine de la Bande des plus jeunes

Retrouvez toutes les actions de l'engagement #1



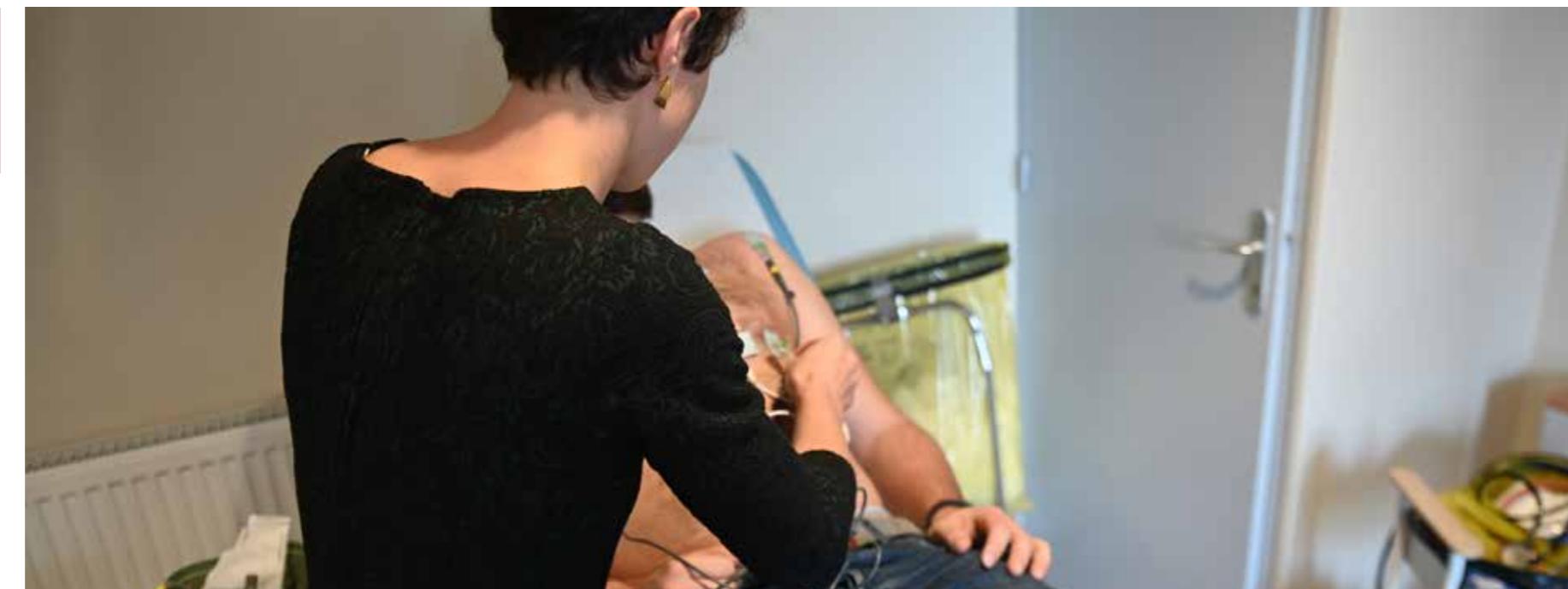
Engagements

#2 + #4

Favoriser l'accès aux soins
des Nivernaises
et des Nivernais

34
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #2



Actions engagées depuis 2022

- Soutien de 91 étudiants en santé, grâce aux bourses allouées en échange d'une installation dans la Nièvre
- Installation de 23 professionnels et 18 médecins supplémentaires attendue en 2025-2026
- Création de 4 centres de santé départementaux depuis 2021 à Nevers, Imphy, Lormes, Château-Chinon et dès janvier à Ouroux, réunissant 21 soignants salariés
- Installation d'un centre de médecine solidaire à Chantenay-Saint-Imbert
- Accès à la santé pour 4 300 Nivernais qui retrouvent un médecin traitant
- Soutien constant aux 1 288 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels
- Signature d'une nouvelle convention avec le SDIS pour faciliter la disponibilité de 22 agents départementaux sapeurs-pompiers volontaires
- Soutien financier renforcé de 10,7 M€ en 2022 à 12,815 M€ en 2025
- Tous les ans 600 000 € sanctuarisés jusqu'en 2028 pour les investissements
- Recrutement de 18 sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires
- Création d'une cartographie des pistes et points d'eau stratégiques pour la défense des forêts grâce à un partenariat avec le SDIS, le Parc naturel régional du Morvan et l'État

“Parole d'élu

Fabien Bazin – Président du Conseil départemental de la Nièvre

Depuis des années, nous alertons : la Nièvre manque de médecins, de lieux d'accueil et de services d'urgence. Ces manques mettent en danger un droit essentiel : celui de pouvoir vivre dignement, où que l'on habite.

Nous avons interpellé l'État, et nous continuerons à le faire. Mais nous avons aussi choisi de ne pas attendre. En responsabilité, nous construisons pas à pas une nouvelle manière d'organiser la santé en milieu rural. Notre but est clair : augmenter réellement le temps de présence médicale pour les habitants. C'est un travail difficile. Il demande de l'audace, de la souplesse, de la patience.

Nous n'avons pas toutes les solutions, mais nous savons une chose : ne rien faire serait abandonner notre territoire.

Et cela, nous ne l'acceptons pas. Alors nous avançons, avec détermination et humilité, pour que chacune et chacun puisse être soigné à temps. Parce qu'ici aussi, chaque vie compte.



Avis de l'Observatoire



« Le travail engagé en matière de santé est exemplaire. Il y a encore de grandes préoccupations des Nivernais concernant l'accès à des spécialistes comme des dermatos ou des ophtalmos. Ainsi les efforts d'attractivité sur les professionnels de santé doivent être poursuivis sur les spécialistes notamment ».



> Où en est-on ?
**RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE**



Engagement

#3

Développer les nouvelles formes de prises en charge, notamment auprès des populations fragiles

60
rapports en session

Retrouvez toutes les actions de l'engagement #3



Actions engagées depuis 2022

- Développement de logements accessibles à tous (personnes âgées, en situation de handicap, etc.) pour 166 bénéficiaires
- Développement de 230 places de résidence autonomie avec un engagement du Département aux côtés de la CARSAT dans le dispositif IDRA (Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie)
- 882 personnes âgées vivant au domicile ont bénéficié d'interventions à domicile d'ergothérapeutes
- Plus de 300 sollicitations d'aide grâce à la Communauté 360 portée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), conçue comme un guichet unique de questions/réponses
- Création d'un guichet unique Sport Handicap pour faciliter l'accès des jeunes en situation de handicap à des activités sportives
- Ouverture de la Cité de l'enfance au printemps 2026 avec l'intégration d'un nouvel accueil de longue durée pour les jeunes placés par les services de l'Aide sociale à l'enfance
- Création de 4 places en lieu de vie pour les mineurs les plus fragiles
- Mise en place d'une plateforme d'information et d'orientation à destination des personnes en situation d'illettrisme ainsi qu'un numéro vert
- Animations dans 4 centres sociaux du département et auprès de jeunes des Missions locales dans le cadre des journées mondiales de lutte contre l'illettrisme
- Création de logement de pré-autonomie pour installer les jeunes majeurs issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

“ Parole d'élu

Michèle Dardant – vice-présidente du Conseil départemental de la Nièvre

Accompagner les personnes les plus fragiles n'est pas un slogan : c'est le cœur même de la mission du Département. Chaque jour, nos équipes accompagnent des milliers d'enfants, de familles et d'aînés, avec une exigence simple : proposer des réponses adaptées, humaines et efficaces.

Pour les enfants confiés au Département, une avancée majeure est en cours : la construction de la nouvelle Cité de l'enfance, pensée pour offrir des lieux de vie modernes, chaleureux et capables d'accueillir durablement les jeunes qui en ont besoin. Nous augmentons aussi les places en accueil éducatif en milieu ouvert, afin de soutenir davantage de familles directement à domicile.

Pour nos aînés, nous développons de nouveaux modèles d'habitat, plus autonomes, et nous travaillons à la maison de retraite du futur, un établissement repensé autour du bien-être et de la dignité.

Enfin, pour les personnes en situation d'illettrisme, nous créons une plateforme départementale dédiée, pour mieux repérer, orienter et accompagner.

Nous avançons, avec conviction et responsabilité, pour que personne ne soit laissé de côté.



> Où en est-on ?
**EN COURS
DE RÉALISATION**



Avis de l'Observatoire

« On est rassurés de savoir que pour les jeunes majeurs qui sortent de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), des logements dits de « pré-autonomie » existent. Il est essentiel pour les jeunes d'avoir un partenaire qui leur permette de s'insérer dans la vie professionnelle et ne pas perdre pied dans la société.

Si on connaît des jeunes dans cette situation, on sait maintenant que l'on peut contacter le service Parentalité-Enfance ou le Site d'action médico-sociale (SAMS) le plus proche pour accompagner les jeunes qui en auraient besoin. Ça mériterait que le grand public le sache plus ».



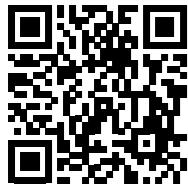
Engagement

#5

Développer des modes
d'accès innovants aux
services publics et poursuivre
la couverture numérique

35
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #5



Actions engagées depuis 2022

- Investissement de 250 millions d'€ de travaux pour déployer la fibre numérique sur la Nièvre. 98% du territoire nivernais couvert par la fibre. C'est un chantier titanique
- Déploiement d'un nouveau réseau d'objets connectés pour les communes nivernaises pour gérer à distance le chauffage du gymnase ou le niveau d'eau du château d'eau
- Organisation en juillet 2025 du premier Salon des usagers numériques à l'Agropôle du Marault réunissant près de 300 personnes
- Accompagnement à la maîtrise de l'informatique avec une quinzaine d'équivalent temps plein
- Formation des adhérents de «Générations Mouvement»
- Mise en place d'un service pour dépanner la fibre

“ Parole d'élu

Frédéric Roy – conseiller départemental de la Nièvre

Nous avons fait un choix clair : investir dans le numérique pour ne laisser aucun territoire à l'écart. Aujourd'hui, ce pari est gagné : **98 % des logements et locaux sont raccordables à la fibre**, grâce à **250 millions d'euros d'investissement**, dont **70 millions publics**. Nous avons construit un réseau fiable, où **95 % des raccordements réussissent dès le premier rendez-vous**.

Cette avance n'est pas qu'un atout technique : elle change la vie quotidienne. Elle facilite l'accès à la santé, à la formation, au télétravail, et soutient nos entreprises. Elle permet aussi de réinventer l'accès aux services publics : démarches en ligne, téléconsultations, accompagnement numérique dans les France Services, médiation de proximité.



Et maintenant ? Notre enjeu est d'accompagner la mise en place d'un nouveau réseau pour installer des objets connectés pour gérer à distance l'éclairage public ou le chauffage du gymnase... La Nièvre innove pour tous, sans oublier personne.

Focus sur une action emblématique



Après le déploiement de la fibre, place aux usages et aux objets connectés.

Forte de sa capacité d'innovation, Nièvre Numérique poursuit ses engagements pour une Nièvre connectée. Depuis un an, l'agence propose de nouveaux services numériques aux collectivités et établissements publics nivernais. L'objectif : améliorer les services aux citoyens, répondre à la réglementation et réaliser des économies budgétaires.

Demain, dans la Nièvre, les communes pourront piloter l'éclairage public, gérer leurs ressources en eau potable, maîtriser la consommation d'énergie de leurs bâtiments grâce aux objets connectés.



> Où en est-on ?
**EN COURS
DE RÉALISATION**



Un département
qui met la jeunesse
au cœur de son renouveau

Engagement

#6

Construire une plateforme
numérique recensant les
initiatives culturelles,
sportives, solidaires...

15
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #6



Actions engagées depuis 2022

- Création de l'Agenda culturel estival qui recense près de 500 événements de mai à septembre dans la Nièvre
- Mise en place d'une rubrique « Que faire dans la Nièvre ? » sur le site internet nièvre.fr
- Extension de la plateforme Décibelles Data portée par la Région Bourgogne-Franche-Comté pour valoriser les événements de tous les acteurs culturels et touristiques
- Soutien constant aux associations culturelles de 7 millions d'€ depuis 2022



“ Parole d'élu

Stéphanie Bézé – conseillère
départementale de la Nièvre

Depuis plusieurs années, les Nivernaises et les Nivernais nous expriment un besoin simple : trouver facilement, en un même endroit, toutes les activités culturelles, sportives et associatives qui font vivre notre territoire. Nous avons pris l'engagement d'y répondre, et une première étape importante est désormais en place.

Avec l'Agenda culturel publié chaque année, et surtout avec la nouvelle rubrique « Que faire dans la Nièvre » sur nievre.fr, nous proposons un outil clair, vivant et accessible, qui rassemble déjà de nombreuses initiatives locales. Cet espace numérique commence à répondre concrètement à l'attente exprimée : mieux informer, mieux orienter, mieux valoriser l'offre culturelle et sportive.



Ce n'est qu'un début. Nous allons poursuivre ce travail, enrichir les contenus, améliorer la visibilité des acteurs et adapter le service aux usages des habitants. L'objectif reste le même : permettre à chacun de profiter pleinement de ce que la Nièvre offre, en proximité, tout au long de l'année.

Focus sur une action emblématique



La Nièvre est une terre de fêtes et de festivals. Près de 500 événements sur les mois de mai à septembre 2025 ont ponctué l'agenda des Nivernais.

C'est un travail important de recensement mené main dans la main avec l'agence Nièvre attractive et les associations nivernaises qui a permis d'offrir la quasi-exhaustivité des festivités en un coup d'œil. Véritable rendez-vous depuis 2 ans, cette publication est distribuée dans tous les offices de tourisme et sites culturels du territoire.



> Où en est-on ?

RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE



Engagement

#8

Construire le Collège de demain ouvert sur l'extérieur et émancipateur

48
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #8



Actions engagées depuis 2022

- Développement de 15 Territoires éducatifs ruraux (TER) en partenariat avec la direction de l'Education nationale
- Engagement unique en France de 15 établissements dans la démarche Collège de demain avec par exemple l'installation d'un studio mobile de la radio locale associative FDL de Luzy dans la cour du collège du Champ-de-la-Porte à Cercy-la-Tour
- Mise en place de nombreuses animations gratuites proposées chaque année aux collèges autour de la transition écologique, du climat, etc.
- Organisation de visites et d'ateliers pédagogiques gratuits aux Archives départementales
- Une part du Budget participatif réservée aux collèges
- Végétalisation des cours de collèges (René-Cassin de Cosne-sur-Loire et Les Loges de Nevers) + étude pour la pose de panneaux photovoltaïques

“ Parole d'élu

Wilfrid Séjeau – vice-président
du Conseil départemental de la Nièvre

Construire le collège de demain, c'est d'abord ouvrir grand les portes. Depuis 2021, nous avons engagé une démarche inédite : décloisonner nos 30 collèges publics pour en faire de véritables lieux ressources, au service des jeunes et de leur territoire. Quinze établissements ont déjà répondu à l'appel à projet lancé en 2022, avec une créativité remarquable : cours végétalisées, studios radio, Micro-Folies, festivals du livre, salles multimodales, projets culturels mobiles... Autant d'initiatives qui tissent des liens nouveaux entre les collèges, les communes, les associations et les habitants.

Notre rôle, comme Département, est de soutenir, d'accompagner, de faire confiance. Au fond, l'objectif est simple : changer le regard sur le collège, en faire un lieu ouvert, vivant, émancipateur. Un lieu où l'on apprend, mais aussi où l'on rencontre, où l'on crée, où l'on grandit. C'est cela, le collège de demain.

Parole d'observateur

Le partenariat entre Collège de demain et Territoire éducatif rural est un vrai plus pour développer des activités culturelles et sportives à destination des enfants en primaire et au collège.



> Où en est-on ?
**RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE**



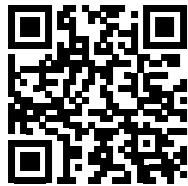
Engagement

#9

Faciliter
l'accès des jeunes collégiens
aux stages en entreprise

2
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #9



Actions engagées depuis 2022

- Mobilisation régulière de la Bande des moins jeunes, véritable service public du coup de pouce auprès des jeunes, notamment pour la recherche de stages
- Relais auprès des jeunes identifiés dans toute la politique jeunesse et dans la démarche Imagine la jeunesse de la plateforme de stages Bourgogne-Franche-Comté
- Accueil de stagiaires de 3^e et de 2^{nde} dans les services du Conseil départemental, soit 24 jeunes accueillis
- Découverte des entreprises de la technopole de Nevers-Magny-Cours grâce au challenge à la découverte Magny-Cours pour environ 600 collégiens de 3^{ème} tous les ans
- Réflexion pour la création d'une banque des partenaires pour recenser les stages avec la Fédération nationale du bâtiment, les pompiers, etc...

Focus sur une action emblématique



Depuis deux ans, le challenge à la découverte de Magny-Cours attire toujours plus de collèges. 3 collèges ont rejoint cette initiative qui rassemble près de 600 collégiens en classe de 3^e.

À travers la découverte du circuit et de la pratique du kart pour déceler les futures champions de course automobile, **les jeunes découvrent pendant une semaine les nombreuses entreprises du Technopôle**. Si les collégiens ne repartent pas tous gagnants du challenge, certains découvrent des vocations d'ingénieurs grâce aux échanges riches et constructifs avec les équipes de professionnels sur Magny-Cours.

“ Parole d'élu

Maryse Augendre – conseillère départementale de la Nièvre

Faciliter l'accès des collégiens aux stages, c'est lever un frein majeur à leur orientation. Dans la Nièvre, nous avons choisi d'agir concrètement, en mobilisant toutes les forces du territoire. Depuis deux ans, la Bande des moins jeunes, notre réseau d'entraide citoyen, apporte un vrai coup de pouce : plus de 150 bénévoles qui ouvrent leur carnet d'adresses, accompagnent, mettent en relation.

Nous multiplions aussi les opportunités de découverte : visites des entreprises du pôle de Magny-Cours, immersion dans les services du Département, rencontres avec les acteurs économiques locaux. Avec la CCI, le showroom dédié aux entreprises innovantes devient un outil précieux pour montrer aux jeunes la diversité des métiers qui recrutent ici, dans la Nièvre. C'est un début, nous devons faire encore mieux, pour que chaque jeune trouve un stage qui fasse sens, à proximité, comprendre son territoire et s'y projeter.



> Où en est-on ?
**RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE**



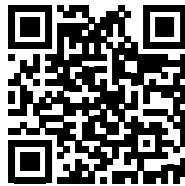
Engagement

#10

Sensibiliser
aux enjeux à
venir avec la mise en place
d'un plan Biodiversité dans
chaque collège

9
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #10



Actions engagées depuis 2022

- Déploiement de 30 projets pédagogiques au sein de 15 collèges
- Aménagement de 8 potagers et jardins pédagogiques avec les collégiens
- Emergence d'une aire terrestre éducative au collège Jean-Rostand de La Machine
- Réalisation d'une exposition sur le thème des polliniseurs par l'association Maison de l'Environnement entre Loire et Allier
- Création de l'exposition « La Nièvre département nature », créée avec la participation de Nivernais proposée depuis 2024 en prêt gratuit
- Aménagement de cours végétalisées et d'îlots de fraîcheur en faveur de la biodiversité

Avis de l'Observatoire



« Le Conseil départemental a mis en place beaucoup d'actions pour les jeunes en matière d'emploi dans le social, la santé comme on l'a vu dans les précédents engagements.

En matière d'environnement et d'écologie, il est bon de constater que les jeunes savent aussi comment mieux préserver notre nature et comment s'engager pour mieux la protéger grâce à toutes ces actions de sensibilisation. C'est important et il faut poursuivre les efforts ».

“ Parole d'élu

Eliane Desabre – conseillère
départementale de la Nièvre

Sensibiliser les collégiens aux enjeux de la biodiversité est un objectif qui nous tient à cœur. Depuis 2018, une succession d'initiatives a été mise en place : deux appels à projets – « Collégiens : explore la biodiversité ! » et « Potagers et jardins pédagogiques » –, des cours végétalisées, des aires terrestres éducatives comme au collège Jean-Rostand de La Machine, ainsi que des expositions et publications en partenariat avec des associations locales et régionales. La revue Nature Junior, l'exposition sur les polliniseurs ou encore celle sur « La Nièvre, département nature » ont touché de nombreux élèves et établissements.

Ces actions, variées et innovantes, participent toutes aux objectifs attendus, même si elles restent pour l'instant dispersées. L'enjeu pour demain est de les rendre cohérentes, de les structurer en un véritable plan biodiversité dans chaque collège, afin que chaque jeune puisse comprendre, expérimenter et agir pour la nature, dès l'école.



> Où en est-on ?
**RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE**



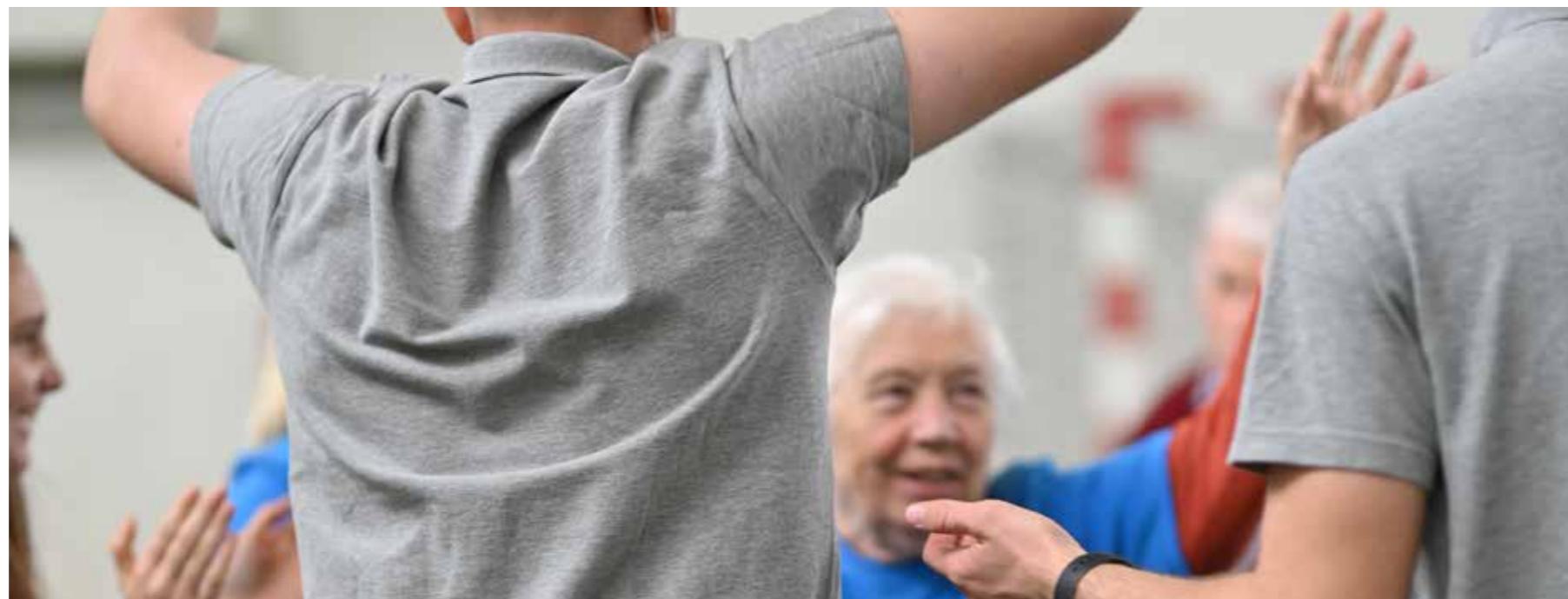
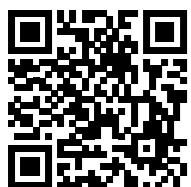
Engagement

#12

Promouvoir une école des métiers du lien et du soin, qui regroupe les métiers du « lien » (aide à domicile, accompagnement social, services à la personne, petite enfance, etc.) et du « soin » (soins, santé, accompagnement médico-social),

12 rapports en session

Retrouvez toutes les actions de l'engagement #12



Actions engagées depuis 2022

- Plusieurs étapes de travail sur la création d'une école des métiers du lien et du soin en relation avec le Campus des métiers et des qualifications d'excellence
- Développement d'outil pédagogique permettant de faciliter l'orientation et la projection professionnelle des jeunes
- Découverte des métiers de la santé et du social pour les collégiens et lycéens avec l'accueil de stagiaires de 3^e et de 2^{nde} dans les services du Département
- Mise en place d'actions pilotes dans les collèges pour présenter l'accessibilité des études de santé dans la Nièvre
- Forum de découverte des métiers de la santé à Decize

“ Parole d'élu

Justine Guyot – vice-présidente du Conseil départemental de la Nièvre

Le Conseil départemental s'engage à promouvoir les métiers du lien et du soin, qui répondent à des besoins sociaux croissants. À travers le projet de l'École des métiers du lien et du soin, en lien avec le Campus des métiers et qualifications d'excellence de Bourgogne-Franche-Comté, nous voulons créer un réseau d'acteurs, renforcer les échanges entre professionnels et valoriser notre territoire comme lieu d'excellence dans le secteur de la santé, des soins et des solidarités.

Nous avons commencé par un diagnostic territorial partagé avec les centres sociaux et les acteurs de santé, et rencontré les responsables de formation pour identifier les besoins et les opportunités. Dans le même temps, nous facilitons la découverte des métiers auprès des collégiens et lycéens : 26 stagiaires ont été accueillis en 2024 dans nos services, et nous soutenons les visites de show-rooms et entreprises pour élargir leur horizon.

Notre ambition est de poursuivre la mise en réseau, d'organiser des formations communes, de promouvoir l'installation de cursus dans le département et d'informer les jeunes pour qu'ils puissent s'orienter avec confiance vers ces métiers essentiels. Le chemin est long, mais nous avançons.



> Où en est-on ?
**EN COURS
DE RÉALISATION**



Avis de l'Observatoire



« Cette école des métiers du lien et du soin est dans les têtes, mais pas encore tout à fait formalisée. Toutefois, c'est un sujet majeur pour le département à plusieurs titres : pour sensibiliser les jeunes, pour permettre aux professionnels de se former, pour lutter contre l'isolement de ces métiers.

Il est donc important de ne pas lâcher sur ce sujet et d'y travailler en 2026 ».

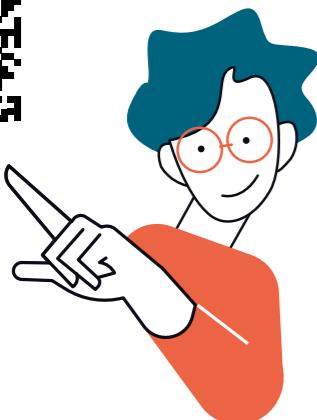
Engagements

#13 + #14

Soutenir les jeunes dans leurs projets

32
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #14



Actions engagées depuis 2022

- Participation au financement de la Maison des étudiants qui ouvrira à Nevers en 2026
- Accompagnement des projets jeunes dans le cadre du Budget participatif nivernais avec une enveloppe dédiée de 100 000 €
- Soutien à l'Académie des projets des jeunes du Pays Nivernais Morvan qui accompagne les jeunes créateurs d'activités
- Financement du programme Initiative jeunes qui apporte un soutien financier (jusqu'à 1 500 €) et un accompagnement technique à des projets portés par les jeunes
- Ecoute de plus de 500 jeunes Nivernais par an à travers les rencontres Imagine la jeunesse
- Création de la Bande des moins jeunes qui regroupe plus de 150 bénévoles
- Financement de trois postes de psychologue supplémentaires pour faire face aux problématiques de santé mentale chez les jeunes avec un financement de l'ARS (50 %) sur 3 ans
- Accompagnement d'une centaine de jeunes chaque année dans le financement du permis de conduire avec montant forfaitaire de 300 €
- Acquisition de scooters électriques pour les Missions locales donnant aux jeunes un moyen de locomotion pour leurs déplacements professionnels (stages, emplois, alternances)
- Organisation de visite au showroom de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) pour les collégiens de tout le département

Avis de l'Observatoire



« Mener des actions en faveur de la jeunesse est un enjeu crucial pour le département.

Donc faire en sorte que nos jeunes se placent dans la Nièvre et attirer des jeunes d'ailleurs, c'est essentiel. Les jeunes doivent se sentir bien dans la Nièvre pour vivre, grandir et travailler. On peut s'interroger sur la capacité des familles ou des professionnels de l'orientation des jeunes à connaître tous les mécanismes proposés par le Conseil départemental en faveur des jeunes. Car il y a beaucoup d'actions engagées en conseil, formation, sensibilisation, accompagnement, animation, etc. mais sont-elles bien connues par les familles ? En tous les cas, la dynamique portée par le Conseil départemental est très positive ».

Parole d'élu

Joëlle Julien – vice-présidente
du Conseil départemental de la Nièvre

Le Département accompagne les communes pour créer des espaces et des équipements dédiés à la jeunesse, grâce à des financements contractualisés. Ces investissements permettent aux jeunes de disposer de lieux où se rencontrer, s'exprimer et expérimenter. Dans ce cadre, plusieurs « rural stades » ou « city stade » ont vu le jour.

Nous soutenons également la création de projets et d'entreprises par les jeunes : le Budget participatif nivernais consacre une enveloppe spécifique, et l'Académie des projets des jeunes sur le Pays Nivernais Morvan expérimente un pré-incubateur pour accompagner les créateurs d'activités. Avec l'État, le programme « Initiatives Jeunes » apporte un soutien financier jusqu'à 1 500 € et un accompagnement technique pour concrétiser leurs idées.

Ces dispositifs s'ajoutent à l'accompagnement de la Bande des moins jeunes dans les parcours de créations d'entreprise.



> Où en est-on ?
RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE



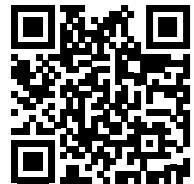
Engagements

#15 + #16

Soutenir la profession agricole

99
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #15



Actions engagées depuis 2022

- Consolidation et amplification des budgets relatifs à l'aide des agriculteurs : d'une moyenne de 2 millions d'€/an à 4,1 millions d'€ pour l'année 2026
- Soutien puissant aux projets des 2 abattoirs de Cosne et de Corbigny
- Création d'un service d'approvisionnement local pour la restauration collective : le Rungis rural
- Financement de la modernisation des bâtiments d'élevage et de la diversification agricole
- Aide aux jeunes agriculteurs pour intégrer les coopératives d'utilisation des matériels agricoles (CUMA) à moindre coût
- Demander à la Commission européenne de mieux protéger les troupeaux nivernais contre la prédation du loup
- Promotion des vignobles nivernais, de Tannay à Pouilly
- Soutenir de l'association Solidarité Paysans à l'écoute et en soutien des agriculteurs en difficulté
- Initiation d'une réglementation des boisements afin de préserver les terres agricoles
- Soutien aux Jeunes Agriculteurs dans l'organisation des concours de labours et autres jugements de bétail, aux comices
- Participation à la création de 4 épiceries participatives «Bouge ton Coq» pour créer plus de lien entre producteurs et consommateurs
- Déploiement de 2 espaces tests pour accompagner des projets professionnels maraîchers

“ Parole d'élu

Daniel Barbier – vice-président
du Conseil départemental de la Nièvre

La loi a retiré l'agriculture des compétences des Départements, mais elle ne l'a pas arrachée à notre âme. Depuis 3 ans, le Conseil départemental de la Nièvre est un fidèle soutien du monde agricole. Malgré la tempête budgétaire actuelle qui secoue les départements, nous avons doublé notre soutien au monde agricole passant de 2 à 4 millions d'€. Avec les moyens qui sont les nôtres, oui, nous sommes engagés au quotidien pour maintenir les abattoirs de proximité, aider les jeunes à s'installer, maintenir à flots le laboratoire d'analyse départemental, soutenir financièrement le Groupement de défense sanitaire, financer la modernisation des bâtiments d'élevage et la diversification agricole. Et nous sommes présents aussi pour promouvoir la place du monde agricole dans notre département.



Focus sur une action emblématique



Le projet Rungis rural, copiloté avec les Pays, l'agglomération de Nevers, la Chambre d'agriculture et l'Etat vise à créer une plateforme logistique d'approvisionnement départementale, pensée comme un véritable « service clé en main ».

Elle visera à simplifier la commande pour les cantines, à fluidifier la livraison, à garantir des débouchés stables pour les producteurs. Un outil structurant, construit avec l'ensemble des acteurs du territoire pour une alimentation plus saine et plus locale.



> Où en est-on ?
RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE



Engagement

#17

Valoriser nos pépites
par la création d'un label et
d'un salon « Made in Nièvre »
et le développement des
circuit courts

3
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #17



Actions engagées depuis 2022

- Organisation de visites du show-room des métiers de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre : présentation des savoir-faire et des entreprises de la Nièvre renouvelée tous les 6 mois
- Mise en lumière des pépites nivernaises dans une page dédiée du magazine départemental et nombreux reportages tout au long de l'année valorisés sur le site internet nievre.fr
- Pérennisation de la marque La Belle Nièvre
- Promotion du département avec « Essayer la Nièvre... à Paris » avec la présence d'un stand au quartier de la Défense par le biais de l'agence Nièvre Attractive
- Présentation des fiertés nivernaises à l'occasion de la Foire de Nevers

“ Parole d'élu

Alain Herteloup – vice-président
du Conseil départemental de la Nièvre

Valoriser les talents de la Nièvre, c'est mettre en lumière nos producteurs, artisans et savoir-faire, tout en rapprochant les habitants de ce qu'ils consomment au quotidien. Avec la marque La Belle Nièvre, déjà rejointe par 220 producteurs et artisans depuis 2021, nous affirmons cette ambition : soutenir les initiatives locales, garantir des produits de qualité et promouvoir notre territoire, de la boulangerie à la marqueterie, des fruits et légumes aux créations artisanales.

Dans nos collèges, plus de 20 % de produits locaux sont déjà utilisés, jusqu'à 35 % dans certains établissements, grâce à 83 producteurs et transformateurs engagés. Nous souhaitons franchir prochainement une étape majeure avec le Rungis rural, notre future plateforme logistique départementale, qui simplifiera les commandes, fluidifiera les livraisons et assurera des débouchés stables pour nos producteurs.



Si nous n'avons pas de salon dédié au Made in Nièvre, nous faisons le choix de nous associer à des manifestations reconnues. Aussi, les produits La Belle Nièvre ont été promus à Paris dans le cadre de « Essayer la Nièvre », de la foire exposition de Nevers et des 3 épisodes de la Nièvre en fête à Baye.

Avis de l'Observatoire



« Par rapport à quelques années auparavant, lorsqu'on parle de la Nièvre, on remarque de moins en moins ce genre de réactions « Ah oui ? C'est où La Nièvre ? On n'en a jamais entendu parler... ». On a l'impression que la visibilité de la Nièvre a progressé, à travers des articles, reportages, etc., bien que les illustrations régionales soient encore trop souvent prises sur la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et la Franche-Comté. **On apparaît quand même comme un département qui cherche à montrer sa spécificité rurale avec sa qualité de vie, donc c'est un bon signe !** »

Mais aussi, les Nivernais semblent avoir un regard plus positif sur leur propre département. C'est ce que nous avons remarqué sur les dernières rencontres Imagine la Nièvre ! ».



> Où en est-on ?
**RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE**



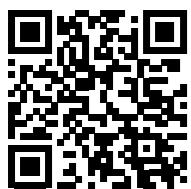
Engagement

#18

Créer des liens entre la Loire et le Morvan à travers des circuits touristiques complets et le développement de réseau de sentiers de randonnée

18
rapports en session

Retrouvez toutes les actions de l'engagement #18



Actions engagées depuis 2022

- Création de la Route des grands lacs du Morvan pour valoriser le territoire et sa traversée à vélo
- Etude d'un plan de circulation dans les communes autour des lacs des Settons et Pannecière pour sécuriser les piétons et les cyclistes
- Soutien financier aux communautés de communes tant sur le balisage des sentiers que sur l'aménagement de nouveaux circuits
- Accompagnement des communes pour le classement de leurs sentiers au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- Publication de plusieurs brochures via l'agence d'attractivité Nièvre Attractive : « La Nièvre, Balades à pied » et « La Nièvre, balades à vélo »
- Publication du livret « La commune garante des chemins ruraux et de leur avenir » en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan
- Mission chemins ruraux confiée à Blandine Delaporte et Patrice Joly pour travailler à la reconnaissance internationale de nos chemins, pépites nivernaises

“ Parole d'élu

Patrice Joly – conseiller départemental de la Nièvre

La Loire et le Morvan sont deux pôles touristiques majeurs de notre département, riches de paysages, d'histoire et d'activités à découvrir. Valoriser ces territoires, c'est permettre aux Nivernais et aux visiteurs de mieux les connaître et d'en profiter pleinement.

Pour répondre à cet engagement, nous développons avec les communes et les communautés de communes des itinéraires touristiques et des circuits de promenade et de randonnée qui facilitent l'accès aux richesses naturelles et culturelles de la Nièvre. Ces initiatives posent déjà des jalons concrets pour relier les territoires entre eux et offrir aux habitants et aux visiteurs des expériences variées et de qualité.

Nous savons cependant que le travail n'est pas terminé : faire les connexions entre la Loire et le Morvan sera l'enjeu des prochaines années, tout comme la mission qui nous a été confiée à Blandine Delaporte et moi-même pour faire travailler à la reconnaissance internationale de nos chemins ruraux, véritables pépites.



Focus sur une action emblématique



En 2024, le Département a accompagné la création de la Route des grands lacs du Morvan.

De la Loire au Morvan, un circuit complet de 260 km associant une thématique (vélo + baignade), un itinéraire, des hébergements et 8 plans d'eau pépites a vu le jour.

Grâce à une diffusion médiatique, sa notoriété est déjà solide dans les communautés cyclistes, chez les hébergeurs et les offices de tourisme. La fréquentation a été estimée à 4 000 personnes en 2024, année de son lancement.



> Où en est-on ?
**RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE**



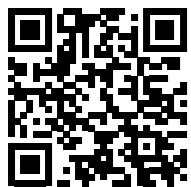
Engagement

#19

Poursuivre la transformation
du canal du Nivernais en
valorisant l'ensemble du
patrimoine et son animation

20
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #19



Actions engagées depuis 2022

- Renouvellement de la convention de la gestion de la partie concédée du canal entre Voies Navigables de France et le Conseil départemental pour 50 ans
- Amélioration du patrimoine du canal, avec au 1^{er} rang, les maisons éclusières
- Pérennisation d'une équipe de 23 agents complétée de vacataires pour la période de navigation
- Anticipation des effets du changement climatique pour ne pas subir de tension sur la ressource en eau engendrant des interruptions de navigation
- Rédaction et diffusion d'un guide du canal du Nivernais « Vivre et naviguer dans le respect de tous » dans tous les offices de tourisme et partenaires touristiques locaux
- Entretien courant de la voie d'eau et des canaux d'alimentation en eau comme la rigole d'Yonne

“ Parole d'élu

Martine Gaudin – conseillère
départementale de la Nièvre

Le canal du Nivernais, c'est bien plus qu'un ouvrage d'art : on parle d'une « civilisation canal », un espace où habitants, touristes, pêcheurs, cyclistes, promeneurs se croisent, se parlent, se retrouvent.

Si nous voulons continuer à le valoriser, nous devons d'abord en maîtriser pleinement la gestion. C'est tout le sens du travail mené avec le Syndicat mixte du canal et de la nouvelle convention de valorisation conclue pour 50 ans avec l'État : donner au Département la responsabilité de préserver et de développer ce patrimoine vivant.

Chaque année, le Conseil départemental investit pour maintenir la qualité de l'eau, assurer la navigation et restaurer ce qui fait l'identité du canal. Nous avons aussi fait le choix de garder des éclusiers tout au long de la ligne d'eau, parce qu'ils en sont l'âme, les visages familiers, le lien humain qui fait la différence.

Et pour que chacun puisse profiter du canal dans le respect de tous, un guide simple et pédagogique est désormais diffusé et affiché sur l'ensemble de l'itinéraire. Le canal du Nivernais, nous le voulons vivant, accueillant et toujours plus fédérateur pour les décennies à venir.

Avis de l'Observatoire



« Très intéressant de savoir que le Conseil départemental est gestionnaire d'une grande partie nivernaise du canal du Nivernais, de Cercy à Sardy-lès-Épiry. On n'avait pas conscience que cet équipement était géré par le Département, même les maisons éclusières le sont. C'est une pépite pour notre territoire et un vrai levier d'attractivité.

Aussi, le fait de maintenir des éclusiers et non pas de mécaniser les écluses signifie avoir une présence humaine quand les bateaux et les vélos passent et cela donne un autre cachet au canal ».



> Où en est-on ?
**RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE**



Engagement

#20

Valoriser le circuit de Nevers-Magny-Cours, en faire une vitrine des mobilités décarbonées

20
rapports en session

Retrouvez toutes les actions de l'engagement #20



Actions engagées depuis 2022

- Accompagnement de l'infrastructure du circuit pour la maintenir dans son état de performance
- Accompagnement des 25 entreprises de la technopôle (500 emplois très qualifiés) pour leur permettre de porter des projets de développement sur des nouveaux modes de déplacements, des nouvelles motorisations et des projets orientés vers les énergies alternatives
- Développement et diversification des usages pour s'ouvrir à d'autres pratiques et d'autres publics : marathon de Nevers, Tour de France, Paris-Nice, 12h Vélo et P'tit Tour à vélo
- Réinvestissement d'un bâtiment du circuit pour les travaux pratiques et projets de recherches des étudiants de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers (ISAT)
- Accompagnement des élèves de l'ISAT dans leur projet de participation à une compétition d'élèves ingénieurs autour de la conception, la construction et la validation d'une monoplace
- Accueil à Magny-Cours d'une manche nationale de ce challenge orienté écoles d'ingénieurs

“ Parole d'élu

Lionel Lécher – vice-président du Conseil départemental de la Nièvre

Depuis la fin de l'accueil du Grand Prix de F1, certains ont parfois parlé du circuit de Magny-Cours au passé. La réalité, c'est tout l'inverse : le circuit n'a jamais été aussi vivant, utile, et tourné vers l'avenir.

Propriétaire du site, le Conseil départemental accompagne, avec le directoire, une véritable filière d'excellence : 25 entreprises, près de 500 emplois, et des acteurs à la pointe de l'innovation.

Autour du Technopôle et en lien direct avec l'ISAT – l'Institut supérieur de l'automobile et des transports – de nouveaux projets émergent, notamment autour des énergies alternatives et des mobilités de demain. C'est une dynamique unique : la recherche, la formation et l'industrie se parlent, travaillent ensemble, inventent.

Magny-Cours, c'est aussi un lieu qui s'ouvre largement : accueil du Tour de France, de Paris-Nice, des 12 Heures Vélo, du P'tit Tour à vélo... Le circuit devient un terrain de sport pour tous, un espace accessible, un symbole de vitalité.

Notre engagement, c'est de continuer à le soutenir comme un pilier économique, technologique et sportif de la Nièvre. Un atout majeur pour l'attractivité et l'avenir du territoire.

Parole d'observateur

Le circuit est un outil formidable et il faut absolument le valoriser pour la Nièvre, pour notre attractivité.

Nos enfants ayant participé au P'tit Tour à vélo ont été ravis, c'est une très belle initiative !



> Où en est-on ?
**RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE**



Un département
qui réveille
les fiertés nivernaises

Engagements

#7 + #21 + #25

Recenser les locaux vacants,
densifier le réseau des
lieux de rencontres,
d'innovations et de
créations



Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #21



Actions engagées depuis 2022

- Nouveaux lieux de rencontre
- Production d'une carte des 73 tiers-lieux répartis sur l'ensemble du département au printemps 2024
- Co-organisation par le Conseil départemental de la Journée des tiers-lieux nivernais
- Soutien financier et conseil pour le développement des tiers-lieux via le prix de l'économie sociale et solidaire

“ Parole d'élu

Jean-Paul Fallet – conseiller
départemental de la Nièvre

En Nièvre, l'innovation se construit au plus près du terrain, là où les habitants créent, expérimentent et s'entraident. C'est tout le sens de notre engagement en faveur des Fablabs et des tiers-lieux, inscrits dans l'économie sociale et solidaire. Le diagnostic que nous avons mené le confirme : 73 tiers-lieux sont aujourd'hui actifs, témoignant d'un besoin profond de créativité et de lien. Ici, nous aimons les appeler des tiers-liens, tant ils rassemblent. Soutenir ces initiatives, c'est aussi leur donner les moyens d'exister. Le Département consacre donc une enveloppe dédiée à l'économie de proximité et lance chaque année un appel à projets pour encourager les démarches nouvelles.

Dans le même esprit, et pour soutenir la création de commerces de proximité, là où il n'y en a plus, nous avons accompagné 3 épiceries associatives,

avec un objectif de 7 de plus d'ici deux ans, véritables lieux de vie, de solidarité et de services dans nos villages.

Par ces actions, nous répondons pleinement à cet engagement : faire de la Nièvre une terre d'innovation ouverte, utile et profondément humaine.



Focus sur une action emblématique



La vitalité des tiers-lieux est évidente dans la Nièvre. Un premier recensement avait permis d'identifier 58 tiers-lieux en 2024. Ils ont été rassemblés sur une carte permettant de créer une photographie concrète de la vitalité de ces espaces.

Ce travail a par ailleurs permis de poser les premiers jalons de contacts des porteurs de projet et entrepreneurs. C'est pourquoi une journée de rencontre, de partage et d'échange a vu le jour à l'issue de ce travail. Le service de la direction de l'Accompagnement des territoires a continué l'identification des lieux et, en 2025, la carte mise à jour compte 73 tiers-lieux.



> Où en est-on ?
**RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE**



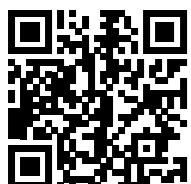
Engagement

#22

Poursuivre la lutte contre
le chômage par le
déploiement de Territoire
zéro chômeur
de longue durée

44
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #22



Actions engagées depuis 2022

- Poursuite de l'expérimentation de lutte contre le chômage avec le recrutement de + de 250 personnes dans les EBE (Entreprises à but d'emploi) en veillant à la non-concurrence
- 200 Nivernais bénévoles engagés dans les Entreprises à but d'emploi et Comité locaux pour l'emploi pour identifier les personnes éloignées de l'emploi et les activités utiles au territoire et non-concurrentielles

“ Parole d'élu

Thierry Guyot – conseiller
départemental de la Nièvre

« Territoires zéro chômeur de longue durée », ce n'est pas une théorie : c'est une transformation humaine. Dans notre département, nous l'avons vu de nos yeux. À Prémery d'abord, puis dans les Vaux d'Yonne, à Lormes, à Luzy, à Moulins-Engilbert ou Châtillon-en-Bazois. Des femmes et des hommes qui avaient perdu confiance retrouvent un emploi, un rythme, une utilité, une dignité. Aujourd'hui, plus de 250 emplois en CDI ont été créés en Nièvre, preuve que lorsque l'on décide de ne laisser personne au bord du chemin, les résultats sont là.

Ces Entreprises à but d'emploi répondent à des besoins locaux – entretien, recyclerie, bois, services de proximité – que personne ne pouvait prendre en charge jusqu'alors.

Elles recréent du lien et redonnent vie aux territoires. Cela n'est possible qu'autour d'un consensus local animé par les Comités locaux pour l'emploi, véritables services publics de l'emploi de proximité.

Nous, élus départementaux, réaffirmons notre engagement : TZCLD est la voie que nous choisissons pour combattre durablement le chômage et redonner fierté à tous les Nivernais.

Avis de l'Observatoire



« Dans cette expérimentation de Territoire zéro chômeur, les crédits alloués aux indemnités chômage sont refléchis différemment. **Donc au lieu d'être allocataires d'une indemnité chômage, les personnes retrouvent un emploi.** »

Ce qui nous a frappés, c'est la grande satisfaction que ces salariés avaient d'avoir retrouvé un emploi et donc une dignité et une participation qu'on pourrait dire « normale » à la société ».



> Où en est-on ?
**RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE**



Un département qui pilote les changements écologiques

Engagement

#23

Promouvoir l'autosuffisance énergétique par le développement des énergies renouvelables et la concertation

11 rapports en session

Retrouvez toutes les actions de l'engagement #23



Actions engagées depuis 2022

- Rédaction d'une Stratégie départementale de développement des énergies renouvelables avec les acteurs du territoire fixant le cap de l'autosuffisance énergétique du territoire à horizon d'une quinzaine d'années
- Etude de faisabilité de déploiement de panneaux photovoltaïques sur les toitures de sept collèges
- Etude d'un projet de centrale photovoltaïque au sol sur les parcelles de Magny-Cours qui entourent le circuit
- Garantir une concertation autour des projets d'énergies renouvelables

“ Parole d'élu

Séverine Bernard – conseillère départementale de la Nièvre

« Atteindre l'autosuffisance énergétique dans 15 ans » : dit comme cela, cela peut paraître ambitieux. Et ça l'est. Mais ce chantier avance, pas à pas, avec méthode et avec les Nivernais. Avant d'agir, nous avons voulu comprendre : une grande étude a été menée pour connaître précisément nos potentialités, nos limites, et ce que nous pouvons produire sans jamais abîmer nos paysages ni renier notre identité. Cette stratégie n'est pas celle d'un seul acteur : elle est le fruit d'un travail collectif, avec l'État, les collectivités, le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEN), la Chambre d'agriculture, et les citoyens eux-mêmes. C'est ensemble que nous choisissons où, comment et pour quoi produire. Et déjà, les premières réalisations montrent la voie : des ombrières photovoltaïques sur le parking de Magny-Cours, d'autres installations en cours dans plusieurs collèges... Ce sont des signaux concrets. Nous avançons avec lucidité, mais aussi avec détermination : la Nièvre peut devenir un territoire exemplaire en matière d'énergie renouvelable.



Focus sur une action emblématique

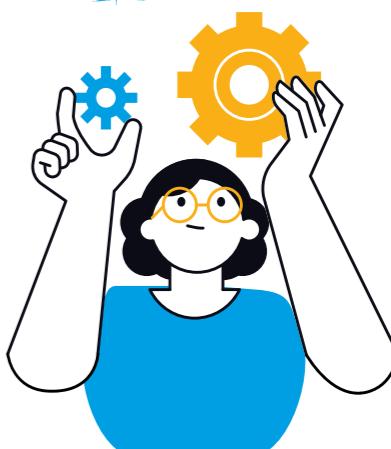


Pour répondre à une volonté de réduire les émissions de carbone de ses activités et dans un contexte où le coût de l'énergie demeure élevé, le Conseil départemental aux côtés du Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEN) a engagé une réflexion d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de ses collèges. Après une étude précise, 7 collèges ont été sélectionnés comme sites de production. Ils pourront, en plus de leur propre consommation énergétique, desservir 46 bâtiments départementaux.

À titre d'exemple, le collège Adam-Billaut à Nevers permettrait d'alimenter la Maison départementale des personnes handicapées, l'Hôtel du Département, l'imprimerie, les Archives départementales (bâtiment le plus consommateur), les Sites d'action médico-sociale Chaméane et Vauban. La Nièvre est en chemin vers son autonomie énergétique.



> Où en est-on ?
EN COURS
DE RÉALISATION



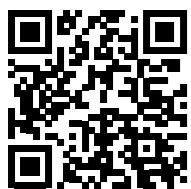
Engagement

#24

Poursuivre une politique d'acquisition et de sauvegarde d'espaces naturels

47
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #24



Actions engagées depuis 2022

- Amélioration de la connaissance et des modes de gestion sylvicole sur le patrimoine forestier départemental
- Réalisation d'un suivi de la forêt sur le mont Préneley
- Actualisation du Schéma départemental des Espaces naturels sensibles adopté en novembre 2025 : 115 espaces prioritaires identifiés notamment par le vote de 502 Nivernais
- Visite de la forêt départementale à Vitry-Laché par l'Observatoire des citoyens
- Acquisition de 2,5 ha de forêt à Saint-Honoré-les-Bains en novembre 2025 pour continuer à compléter le patrimoine forestier du Département. Le Département possède 335 ha sur les 233 000 ha forestiers nivernais.
- Signature d'une convention avec le Chat sauvage, groupement forestier citoyen qui acquiert des forêts pour une gestion équilibrée

“ Parole d'élu

Michel Mulot – vice-président
du Conseil départemental de la Nièvre

« Préserver nos forêts, c'est préserver une part de nous-mêmes. » Depuis plusieurs années, le Département mène une politique volontariste d'acquisition d'espaces forestiers pour protéger, durablement, ce patrimoine naturel qui fait l'âme de la Nièvre. Nous sommes aujourd'hui propriétaires de près de 350 hectares, gérés par l'ONF, et nous venons d'acquérir 2,5 hectares supplémentaires à Saint-Honoré-les-Bains, afin de sauvegarder des milieux précieux, parfois fragiles.

Notre ambition est simple : mieux connaître, mieux gérer et mieux transmettre. En maîtrisant le foncier, nous pouvons expérimenter des modes de gestion sylvicole exemplaires, conciliant biodiversité, résilience des peuplements et adaptation au changement climatique.

Pour aller plus loin, nous avons identifié 115 Espaces naturels sensibles prioritaires à préserver. Et nous avons choisi d'associer les Nivernais : ils ont choisi 5 sites à protéger en priorité. Parce que la forêt nivernaise n'est pas seulement un décor : c'est un héritage vivant que nous avons la responsabilité de transmettre.



> Où en est-on ?
RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE



Avis de l'Observatoire



« Nous n'avions pas en tête le fait que le Département était propriétaire de 350 ha de forêts remarquables et de 11 Espaces naturels sensibles répartis sur l'ensemble du territoire.

On sait combien la forêt nous est précieuse et on sait qu'elle n'a pas fini de souffrir avec le changement climatique.

On doit être acteur de sa préservation car c'est un bien commun ».

Un département qui pilote les changements écologiques

Engagement

#26

Déployer une politique d'accès au logement responsable socialement et écologiquement

57 rapports en session

Retrouvez toutes les actions de l'engagement #26



Actions engagées depuis 2022

- Aide à l'amélioration des logements de 1 597 Nivernais pour près de 34 M€ de travaux réalisés à + de 80% par des entreprises nivernaises
- Co-organisation avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) des Journées départementales de lutte contre la précarité énergétique
- Elaboration d'un guide relatif au mal-logement à l'intention des communes
- Soutien de Nièvre Habitat, le bailleur social départemental qui gère 7 795 logements, dans les travaux d'amélioration du parc de logement social

“ Parole d'élu

Justine Guyot – vice-présidente du Conseil départemental de la Nièvre

Le logement c'est un besoin essentiel pour pouvoir vivre dignement, au chaud, en sécurité, dans un logement sain. Avec l'État et l'ensemble de nos partenaires, nous tentons de répondre à ce besoin. Et les résultats parlent d'eux-mêmes : 1 597 Nivernais ont déjà pu rénover leur maison, l'isoler, améliorer son confort ou la rendre salubre.

Derrière ces chiffres, ce sont des familles protégées du froid, des logements adaptés à l'âge ou au handicap, des consommations d'énergie réduites. C'est aussi un véritable levier économique : 34 millions d'euros de travaux réalisés par les artisans de notre territoire, qui vivent et travaillent ici, dans nos communes.

Nous voulons poursuivre cette politique, sociale et écologique à la fois, car un logement digne, économique et durable est la première condition d'une vie meilleure. Nous y mettons toute notre énergie, pour les habitants et pour la Nièvre.



Focus sur une action emblématique



De la sensibilisation pour mieux agir. Depuis 2022, le Conseil départemental a organisé, avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), les Journées départementales de lutte contre la précarité énergétique. En 2023-2024, un guide relatif au mal-logement a été élaboré, conjointement avec la Direction départementale des territoires. Ce guide a été présenté aux élus, collectivités et partenaires. Enfin, un travail transversal avec la direction de l'Autonomie du Département et le service Inclusion sociale a été développé, ce qui a notamment abouti à la sensibilisation et à l'information des travailleurs sociaux sur les dispositifs mis en place en matière d'amélioration de l'habitat. Les services sont ainsi engagés dans un travail transversal et partenarial sur l'amélioration des conditions de logement pour tous les Nivernais qui en ont besoin.



> Où en est-on ?
RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE



Engagement

#27

Favoriser les usages responsables de la ressource en eau et sa valorisation

17
rapports en session

Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #27



Actions engagées depuis 2022

- Adoption du Plan départemental de l'eau qui vise à faire de l'eau un bien commun le mieux partagé possible
- Réalisation de l'étude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC) sur les calcaires du Nivernais pour identifier quel impact la raréfaction de l'eau va avoir sur les grands secteurs économiques nivernais (agriculture, tourisme), et la consommation courante. L'étude socio-économique est à venir
- Sensibilisation sur l'eau avec l'Union amicale des maires de la Nièvre (eau potable et réseaux d'assainissement)
- Création d'un atlas de l'eau à destination du grand public
- Organisation de journées de sensibilisation pour les professionnels et le grand public

Parole d'observateur

“ Notre ressource en eau est un trésor. On doit tous être responsables de son utilisation, que ce soit pour arroser ses champs ou pour remplir sa piscine. ”

“ Parole d'élu

Jocelyne Guérin – vice-présidente
du Conseil départemental de la Nièvre

« Protéger l'eau aujourd'hui, c'est protéger l'avenir de la Nièvre. » Face au changement climatique et aux épisodes de sécheresse qui se multiplient, notre rôle est d'anticiper, de protéger et d'accompagner. C'est tout le sens du Plan départemental de l'eau potable que nous avons adopté : réduire les fuites, moderniser les réseaux, sécuriser les captages.

Mais il nous faut aller plus loin. Avec l'État et la Chambre d'agriculture de la Nièvre, nous souhaitons disposer d'une vision précise des volumes réellement disponibles et de l'état de nos nappes. Avec des étés plus secs, des prélèvements plus concentrés en saison chaude et une pression croissante sur la ressource, ce travail doit nous permettre de s'entendre sur des objectifs communs et méthodes de prélèvement adaptées.



> Où en est-on ?
RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE



Un département qui pilote les changements écologiques

Engagement

#29

Soutenir la réouverture de lignes ferroviaires clefs

1 motion votée en session

Retrouvez toutes les actions de l'engagement #29



Actions engagées depuis 2022

- Intervention forte dans la concertation nationale Ambition France Transport
- Alerte sur la dégradation du rail : petites lignes, fret, matériel et retards
- Proposition de solutions opérationnelles et financièrement现实的
- Participation au Train de la colère pour dénoncer l'état de la ligne Clermont–Nevers–Paris
- Remise d'un Livre blanc au gouvernement avec des demandes d'investissements urgents
- Mobilisation dans le Morvan et le sud-Yonne pour sauver les lignes locales
- Soutien à l'action citoyenne Cours pour garder ta ligne
- Adoption de plusieurs motions en séance pour le maintien du rail et du fret
- Interpellations officielles de la Région, des ministres des Transports et de la SNCF
- Résultat majeur : 3,6 M€ engagés par la Région pour relancer Corbigny–Clamecy, assurant le transport du fret et des voyageurs et la continuité

“ Parole d’élus

Fabien Bazin – Président du Conseil départemental de la Nièvre

« Dans la Nièvre, nous nous sommes battus sans relâche pour défendre nos lignes ferroviaires. Nous avons porté la voix des Nivernais partout où cela comptait : dépôt d'un cahier d'acteur dans la concertation nationale, alertes répétées sur la dégradation des petites lignes, du fret et du matériel, et propositions de solutions crédibles et finançables. Nous avons participé au Train de la colère, remis un livre blanc au gouvernement, soutenu les mobilisations citoyennes, adopté plusieurs motions et interpellé la Région, l'Etat et la SNCF pour obtenir des engagements concrets. »

Cette mobilisation collective a payé : grâce à la Région, 3,6 millions d'euros pour relancer la ligne Corbigny–Clamecy. C'est une victoire pour le fret, pour les voyageurs et pour la continuité territoriale de notre département.

Nous poursuivons notre mobilisation pour le renouvellement des locomotives sur la ligne Paris–Clermont. »



Avis de l'Observatoire



« Les petites lignes ferroviaires, c'est un vrai enjeu pour la vie économique de la Nièvre. On a un vrai problème de mobilité et les petites lignes offrent un service public indispensable. Ce serait déplorable de les laisser à l'abandon. »

Quant à la ligne Clermont–Nevers–Paris, si on veut faire venir des entreprises, le manque de fiabilité de la ligne est très pénalisant. Le Conseil départemental joue un rôle majeur comme porte-voix des problématiques locales des habitants ».



> Où en est-on ?
RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE



Engagement

#30

Utiliser d'anciennes voies ferrées pour développer des véloroutes



Retrouvez
toutes les actions
de l'engagement #30



Actions engagées depuis 2022

- Mise à disposition par convention de la voie du Tacot, propriété du Département, avec l'association et la communauté de communes Morvan Sommets et Grands lacs
- Accompagnement de l'expérimentation menée par l'association Les Chemins d'Ouroux sur les autorisations de passage des propriétaires privés

“ Parole d'élu

Alain Herteloup – vice-président
du Conseil départemental de la Nièvre

Le développement des véloroutes et voies vertes est une ambition partagée par de nombreux Nivernais. Dans la Nièvre, certaines anciennes voies ferrées offrent un potentiel réel pour créer des parcours sécurisés et agréables, favorisant à la fois les déplacements doux et le tourisme local.

Le Conseil départemental accompagne aujourd'hui ces initiatives, en lien avec les communes et les structures comme le Parc naturel régional du Morvan, à Ouroux ou ailleurs. Nous soutenons les projets, conseillons et contribuons à la mise en réseau des itinéraires.

Cependant, il faut être clair : nous ne sommes pas en première ligne sur ce sujet. La maîtrise foncière et les compétences techniques relèvent souvent d'autres acteurs. Notre rôle est donc de faciliter les initiatives pour que les collectivités et les citoyens puissent valoriser ces anciennes voies ferrées.



Avis de l'Observatoire

« La valorisation du patrimoine en friche est un enjeu évident pour le Conseil départemental. Les anciennes voies de chemin de fer en sont un exemple réel. Ainsi, quand l'association Les Chemins d'Ouroux a porté un projet d'itinéraire de randonnée pédestre sur l'ancienne voie de chemin de fer, dit chemin du Tacot sur la commune d'Ouroux, le Conseil départemental a accompagné le projet et a mis à disposition le tronçon dont il est propriétaire.

Ainsi, les 12 km aménagés reprennent vie et voient apparaître des balades originales sur le territoire Morvan Sommets et Grands lacs ».



> Où en est-on ?

RÉALISÉ
ET À POURSUIVRE



“ Parole d’élue ”

Séverine Bernard – conseillère départementale de la Nièvre

Développer les filières de la transition écologique est un enjeu majeur pour l’avenir de la Nièvre. Le Département n’est pas compétent pour ouvrir de nouvelles formations, mais il joue un rôle de soutien et d’accompagnement aux initiatives qui valorisent nos atouts locaux : bois, eau et agriculture. S’il n’y a pas d’actions précises de la part du Département sur cet engagement, des initiatives existent.

Dans le bois, le lycée professionnel François-Mitterrand forme déjà aux spécialités de lutherie et marqueterie, et l’ouverture d’une école de production en scierie permet de renforcer la formation professionnelle et les métiers liés à la filière. Pour l’eau, le lycée professionnel de Varzy propose une spécialité qui prépare aux métiers de la gestion et de la préservation de la ressource. Enfin, l’agriculture bénéficie de filières structurées au Lycée de Challuy et au lycée de Château-Chinon, pour former des professionnels capables de répondre aux défis de la transition écologique.



Le rôle du Département est clair : accompagner, soutenir et mettre en valeur ces initiatives, pour que la Nièvre transforme ses richesses naturelles en opportunités durables pour les jeunes et le territoire.

Engagement

#11

Développer les filières de la transition écologique en s’appuyant sur les atouts du territoire (bois, eau, agriculture...)

Engagement

#28

Développer un système d’autopartage décarboné, notamment à partir de la flotte départementale



“ Parole d’élue ”

Joëlle Julien – vice-présidente du Conseil départemental de la Nièvre

L’idée était belle, et nous y avons cru : ouvrir une partie de la flotte départementale à l’autopartage pour faciliter les déplacements du quotidien, en particulier dans les zones rurales où la voiture reste indispensable. Avec l’Observatoire des citoyens, nous avons travaillé sérieusement cette piste. Nous avons étudié les usages, les besoins, les contraintes techniques. Nous avons voulu aller au bout. Mais la réalité administrative et juridique nous a rattrapés. Aujourd’hui, aucune solution pleinement sécurisée ne permet à une collectivité de mettre sa flotte à disposition du public sans risques importants : responsabilités en cas d’accident, assurances, règles de mise à disposition d’un bien public... Nous avons cherché, nous avons consulté, mais nous n’avons pas trouvé le chemin qui permette de mettre en œuvre cet engagement dans un cadre légal solide.

Pour autant, nous ne renonçons pas à agir pour la mobilité du quotidien. Nous continuerons à explorer d’autres solutions, avec les territoires et les habitants, pour répondre au besoin bien réel de déplacements partagés dans la Nièvre.

COUP D’ŒIL SUR LES ENGAGEMENTS

Un département qui prend soin de tous à tout âge

Un département qui met la jeunesse au cœur de son renouveau

Un département qui réveille les fiertés nivernaises

Un département qui pilote les changements écologiques



#1

[Fondateur] : poursuivre le dialogue direct avec les Nivernais, suivre les engagements pris dans le cadre d’Imagine la Nièvre !

#2

Développer l’offre de santé et l’attractivité du territoire pour les professionnels de santé

#3

Développer les nouvelles formes de prise en charge, notamment auprès des populations fragiles.

#4

FUSIONNÉ AVEC ENGAGEMENT 2 Favoriser l’installation des professionnels de santé à travers différents outils (bourses, stages, services...)

#5

Accompagner l’installation de professionnels de santé à travers des bourses, stages, services, etc.

#6

Accompagner l’installation de professionnels de santé à travers des bourses, stages, services, etc.

#7

FUSIONNÉ AVEC ENGAGEMENT 21 Recenser les locaux vacants, les mettre à disposition des associations et des jeunes et favoriser l’émergence de lieux collectifs de vie

#8

Construire le Collège de demain ouvert sur l’extérieur et émancipateur

#9

Faciliter l’accès des jeunes collégiens aux stages en entreprise

#10

Sensibiliser aux enjeux à venir avec la mise en place d’un plan Biodiversité dans chaque collège

#11

Développer les filières de la transition écologique en s’appuyant sur les atouts du territoire (bois, eau, agriculture...)

#12

Promouvoir une école des métiers du lien et du soin, répondant aux nouveaux besoins sociaux

#13

FUSIONNÉ AVEC ENGAGEMENT 14 Mettre en œuvre un plan d’investissement pour renforcer l’équipement à destination des jeunes

#14

Faciliter l’accès des jeunes collégiens aux stages en entreprise

#15

Soutenir le monde agricole face aux enjeux de transition écologique et à la mondialisation, et accompagner l’installation de nouveaux agriculteurs

#16

FUSIONNÉ AVEC ENGAGEMENT 15 Accompagner l’installation de nouveaux agriculteurs dans la Nièvre, et soutenir les structures coopératives

#17

Valoriser nos pépites par la création d’un label et d’un salon « Made in Nièvre » et par le développement des circuits courts

#18

Créer des liens entre la Loire et le Morvan à travers des circuits touristiques complets et le développement de réseau de sentiers de randonnée

#19

Poursuivre la transformation du canal du Nivernais en valorisant l’ensemble du patrimoine et son animation

#20

Valoriser le circuit de Nevers-Magny-Cours, en faire une vitrine des mobilités décarbonées

#21

Recenser les locaux vacants, densifier le réseau des lieux de rencontres, d’innovations et de créations

#22

Poursuivre la lutte contre le chômage de longue durée par le déploiement de TZLD

#23

Promouvoir l’autosuffisance énergétique par le développement des énergies renouvelables et la concertation.

#24

Poursuivre une politique d’acquisition et de sauvegarde d’espaces clefs de biodiversité forestière

#25

FUSIONNÉ AVEC ENGAGEMENT 21 Accompagner l’installation de professionnels de santé à travers des bourses, stages, services, etc...

#26

Déployer une politique d'accès au logement, responsable socialement et écologiquement

#27

Favoriser les usages responsables de la ressource en eau et sa valorisation

#28

Développer un système d’autopartage décarboné, notamment à partir de la flotte départementale

#29

Soutenir la réouverture de lignes ferroviaires clefs

#30

Utiliser d’anciennes voies ferrées pour développer des véloroutes



Retrouvez toutes les actions des engagements



Engagements analysés par l’Observatoire des citoyens depuis 2023

Réalisé et à poursuivre

En cours de réalisation

à travailler avec les partenaires dont c'est la compétence



Site : nievre.fr / Mail : imaginelanievre@nievre.fr

Tél. : 03 86 60 67 14

Hôtel du Département – 58039 NEVERS Cedex

Impression : Imprimerie du Conseil départemental de la Nièvre

